

La communication d'informations médicales au concubin ou au partenaire de PACS d'un patient décédé

11/03/2020

Cette fiche pratique précise les principes et les conditions de communication des informations médicales au concubin ou au partenaire de PACS d'un patient décédé, suite à l'entrée en vigueur de la loi du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé.